

le 4 juillet 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 V. 87 Vœu relatif au soutien du Lavoir Moderne Parisien (18e).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le vœu relatif au devenir du Lavoir Moderne Parisien présenté par les élus écologistes lors des séances du Conseil Municipal des 26 et 27 septembre 2011, ayant abouti à l'adoption d'un vœu de l'exécutif s'engageant, entre autre, qu' « *en cas de mise en vente du bâtiment, la Ville de Paris étudie la possibilité d'encourager un rachat du bâtiment par un opérateur culturel privé de qualité, de manière à garantir la vocation culturelle et citoyenne de ce lieu emblématique* ». ;

Considérant que le Tribunal de Grande Instance de Paris a autorisé la poursuite de la programmation jusqu'au 15 mai 2014 ainsi que le dépôt des offres de reprise du Lavoir Moderne Parisien par des candidats potentiels ;

Considérant que le Tribunal de Grande Instance de Paris a débouté le marchand de biens luxembourgeois, propriétaire des murs, de sa demande d'expulsion ;

Considérant que le Lavoir Moderne Parisien a cessé toute exploitation depuis le 15 mai 2014 actant du départ définitif de l'association PROCREART et de ses dirigeants ;

Considérant que des offres de reprise ont été déposées pour la reprise du Lavoir Moderne Parisien ;

Considérant que la pétition de soutien pour sauver le Lavoir Moderne Parisien atteint plus de 40 000 signatures et la mobilisation de nombreuses personnalités du spectacle qui ne veulent pas voir disparaître ce lieu emblématique du quartier de la Goutte d'Or et plus largement du paysage culturel parisien ;

Considérant le soutien réaffirmé du Ministère de la Culture et de la Communication (et des collectivités territoriales) pour la poursuite du Lavoir Moderne Parisien dans une nouvelle configuration ;

Aussi, sur proposition de M. Pascal JULIEN, et des élu/es du groupe écologiste de Paris,

Emet le vœu que:

-la Ville de Paris soutienne et accompagne le projet de réouverture du Lavoir Moderne Parisien par une structure garantissant la poursuite de l'excellence artistique de la création, l'implantation locale historique avec les acteurs du quartier de la Goutte d'Or et l'expertise internationale de la programmation au Lavoir Moderne Parisien, de manière à poursuivre la vocation culturelle et citoyenne de ce symbole historique parisien d'intérêt public et de renommée internationale.